

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



## DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2019/2020  
L'Officiel n° 12  
Du 07 novembre 2019

# L'OFFICIEL

## 11



### LES VALEURS DU FOOTBALL

P

#### PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge  
et tout niveau

R

#### RESPECT

Respecter l'adversaire,  
l'arbitre, l'encadrement

Ê

#### ENGAGEMENT

Engagement  
du corps et du cœur

T

#### TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil  
de toutes les aptitudes

S

#### SOLIDARITÉ

Solidarité du football français  
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr)

# NOS PARTENAIRES



PRÉFET  
DE L'AUDE



**COMITE DE DIRECTION****BO N° 12 du 07 novembre 2019**

Président : Mr LACOUR

Présents Mme ROYER – Mrs AKLI - BERTI – BONHOMME- BONNET – BOUDET– DRIF - GIBERT- GRILLE- JORGE - PETROSINO - PITIE - ROGER– RONTES – VALET –ZAMO

Assistent à la réunion : M. DURANTE MALVY Fabien- TRASTET

Excusés : Mme SAVIANA- Mrs BOUSQUET – GERARD - MANI- BEAUBOIS–ROQUE -DAYDE Dominique

Le comité de direction approuve les BO N° 11 du 30 octobre 2019

**VISITE DU C.T.Régional M. Fabien OZUBKO**

M. Fabien Ozubko, Conseiller Technique Régional, a effectué un séjour dans le district de l'Aude Les visites sur les stades, les réunions avec les clubs, dans le cadre des labels et du développement des pratiques ont été suivis avec attention par les clubs présents.  
Le comité de direction remercie M. Ozubko, qui en compagnie de notre CT- DAP, Dominique Dayde et CT-PPF Cédric Roque ont permis à ce séjour d'être fructueux pour les clubs et les éducateurs.

**INFORMATIONS AUX CLUBS****Assemblée générale de la Ligue**

L'AG de la Ligue Occitanie de Football se déroulera le 9 Novembre 2019 à AGDE

**Assemblée générale du district de l'Aude**

L'AG financière du district se déroulera sous la Présidence d'Honneur de Mme Brigitte Henriques, Présidente déléguée de la FFF.

Elle animera en outre une réunion avec les membres du comité de direction le soir du vendredi 22 Novembre au district, ainsi qu'une réunion avec la commission citoyenne le samedi après-midi, à l'issue de l'assemblée générale, au club de Malves au côté de Emma Contreras, membre de l'action de la fédération 100 femmes dirigeantes.

**RAPPEL FEUILLES DE PLATEAUX**

Le comité de direction informe les clubs que malgré de nombreux rappels, les feuilles de plateaux ne sont pas ou très mal renseignées.

Les Présidents et responsables clubs qui font jouer des jeunes non licenciés, engagent leur responsabilité au cas d'accident ou blessure grave.

**CANDIDAT A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

Suite au décès de Y. Boutié, le comité de direction valide la candidature de M. AKLI Amar  
Celui sera présenté à l'assemblée générale du 23 Novembre 2019.

**COURRIERS RECUS****Ligue Occitanie**

Programmation du dernier tour district de la Ligue Occitanie prévu :

- Pour les séniors le WE des 16 et 17 novembre 2019
- Pour les jeunes U19 – U17 – U15 le WE des 23 et 24 Novembre 2019.

Les clubs de l'Aude qualifiés pour les 1/32<sup>ème</sup> de finale (1<sup>er</sup> tour régional) devront être transmis à la commission régionale de la gestion des compétitions

- Pour les séniors le mercredi 27 Novembre
- Pour les Jeunes U19 – U17 – U15 le mercredi 4 décembre 2019

**Mme Brigitte Henriques**

Courrier confirmant sa participation à l'assemblée générale du 23 Novembre 2019 à Ventenac Cabardès.

**Matthieu Robert Chef de projet FFF des actions citoyennes**

Ordre du jour de la réunion de 2 décembre 2019

**STE Saint Papoul**

Question concernant des joueuses dont le club de Puylaurent (31) a mis en sommeil son équipe sénior et souhaitant les intégrer.

Réponse faite au club de Saint Papoul qui doit se tourner vers la ligue.

**FC Malepere**

Dossier transmis à la commission compétente.

**Bilan financier-compte de résultats**

Le comité de direction approuve le bilan financier et le compte de résultats présentés par le trésorier.

**Candidature à la commission des terrains**

Après avis de la commission des terrains, le comité de direction émet un avis défavorable à la candidature de M. RAPUZZI à la commission des terrains.

Le Secrétaire général

**COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS**

**BO N° 12 DU 07/11/2019**

Présents : Mme LABORDE-Mrs VALET – RONTES – DRIF- GRILLE- LE MOAL

**HAUT MINERVOIS / US MINERVOIS**  
**Coupe Lopez du 27/10/19**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club de l'US Minervois par courriel officiel en date du 03/11/19

Les réserves formulées sont non recevables

Considérant l'article 186.1

Les réserves sont confirmées dans les 48 heures ouvrables suivant la rencontre soit par lettre officielle en recommandée ou soit par courriel transmis d'une adresse officielle.

Jugeant en premier ressort

**Les réserves formulées sont rejetées, celles-ci ne sont pas confirmées dans les délais.**

**Confirme le résultat acquis sur le terrain**

**Le Haut Minervois est qualifié pour le prochain tour**

**Les droits de confirmation sont à la charge du club de l'US Minervois**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

**MALEPERE / BELPECH**  
**D2 poule A du 03/11/19**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club de Belpech par courriel officiel en date du 04/11/19

Les réserves formulées sont non recevables

Considérant les articles 120 et 142 des RG de la 3F

Les réserves formulées ne concernent pas la rencontre considérée. La rencontre est une rencontre programmée de la 5<sup>ème</sup> journée de championnat. Elle n'a jamais été ni remise ni reprogrammée à rejouer.

Jugeant en premier ressort

Les réserves formulées sont rejetées.

Confirme le résultat acquis sur le terrain

**Les droits de confirmation sont à la charge du club de Belpech**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

**NAUROUZE / RAZES  
D1 poule unique du 03/11/19**

Vu la feuille de match

Vu les réclamations confirmées par le club de Naurouze par courriel officiel en date du 04/11/19

Les réclamations formulées sont recevables

Considérant les articles 92.1, 160.2 et 187.1 des RG de la 3F

Il est demandé au club du Razès O de bien vouloir faire parvenir ses observations concernant la participation des trois joueurs mutés hors période sur la rencontre considérée.

Il s'agit de :

Mr DECHAPPE Romain N°1405329603

Mr DOREY Nicolas N° 2543436725

Mr NOU Johnny N°1826532311

**Ces observations devront parvenir au siège du District de l'Aude au plus tard le mardi 12 novembre 2019 par courrier ou courriel officiel.**

**CHALABRE / RAZES O  
D4 poule A du 03/11/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club du Razès

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club du Razès n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match perdu par forfait à l'équipe du Razès**

**Chalabre – 03 (4pts) / Razès -00 (0pt)**

**Pas de frais d'arbitrage**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**AS ESPERAZA / SPARTAK DU LAUQUET  
D4 poule A du 03/11/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club du Lauquet

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club du Lauquet n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match perdu par forfait à l'équipe du Lauquet**

**Esperaza – 03 (4pts) / Lauquet -00 (0pt)**

**Pas de frais d'arbitrage**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**PEZENS / STE EULALIE  
D3 poule B du 03/11/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 23 et 27 des RdD de l'Aude

Considérant que l'arbitre n'a pu faire dérouler la rencontre dans le cadre de la préservation du terrain pour la rencontre suivante.

**Confirme match remis**

**Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation**

**ST ANDREEN / DOMAIRON  
D4 poule C du 03/11/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 23 et 27 des RdD de l'Aude

Considérant que l'arbitre n'a pu faire dérouler la rencontre le terrain étant rendu impraticable dans le cadre de la sécurité des joueurs

**Confirme match remis**

**Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation**

**SC NARBONNE MONTPLAISIR / FU NARBONNE  
U17 coupe Occitanie 1er tour 03/11/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 23 et 27 des RdD de l'Aude

Considérant que l'arbitre n'a pu faire dérouler la rencontre le terrain étant rendu impraticable et dans le cadre de la préservation du terrain pour la rencontre considérée.

**Confirme match remis**

**Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation**

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président.

**COMMISSION SENIORS**

PV N° 12 du 07 novembre 2019

Présents : Ms RONTES-DRIF  
Excusé : M BOUSQUET

**1<sup>E</sup> FORFAIT  
AMENDES 42€**

**Departemental 4 A**

SPARTAK DU LAUQUET 2  
RAZES OL 2

**INFORMATION  
RATTRAPAGE LE 17 NOVEMBRE 2019**

Les matchs seniors non joués suivants pour cause d'intempéries sont reportés le 17 novembre :

Dep 4 poule C ST ANDREEN – AS DOMAIRON

Sous condition que les clubs ne soient pas concernés par les matchs de coupe réserves et d'occitanie, les matchs seniors non joués les 10 et 11 pour cause de terrain impraticables seront reportés le 17 novembre

**TIRAGE COUPES DES RESERVES ET D'OCCITANIE**

Présents : Ms LACOUR – RONTES-PETROSINO-GIBERT-GRILLE- DRIF – PITIE-VALET-BOUDET-ZAMO

Clubs présents : VILLEGLY-TREBES-HAUT MINERVOIS-CONQUES-PEXIORA

**5ème tour de la coupe Occitanie Seniors**

**Corbières Méditerranée – Pezens**

**FU Narbonne – FA Carcassonne**

**Trèbes – UF Lezignan**



**3ème tour Coupe des réserves**

**Narbonne UFC 2 – Moussan 2**

**Villedubert 2 – Conques 2**

**Corbières Méditerranée 2 – Gruissan 2**

**Pezens 2 – Villegly 2**

**Le président de la commission**

**COMMISSION JEUNES A 11**

Réunion du 07 novembre 2019

*Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

**Présents :** M BONNET, AKLI

**Excusé :** M MANI,

**➤ Courriers****INFO – Championnat et Coupe**

Les rencontres non jouées pour terrain impraticable ou arrêté municipal le week-end du 9 et 10 novembre seront reportées au week-end 16 et 17 novembre.

Les rencontres de coupes prévues le 16 et 17 novembre sont reportées à une autre date.

**INFO – Coupe Occitanie**

La rencontre SC NARBONNE MONTPLAISIR / FU NARBONNE du 3/11/2019 non jouée, les clubs doivent trouver un accord pour jouer en semaine avant le prochain tour qui aura lieu le 22 et 23 /11/2019.

Si aucun accord n'est possible la commission programme la rencontre le mercredi 20 novembre à 14h30

Rencontres du 23 novembre à 14h30

Catégorie U17 :

GFC / LIMOUX

FU NARBONNE ou SC NARB MONTPLAISIR / GFPLM

CARCASSONNE FAC / CASTELNAUDARY

Catégorie U15 :

FU NARBONNE / CASTELNAUDARY

GCSM / LIMOUX

CARCASSONNE FAC / SC NARB MONTPLAISIR

## Coupe de l'Aude

Rencontres du 23 novembre à 14h30

Catégorie U17 :

MJC GRUISSAN / CARCASSONNE FAC

GFPLM / HT MINERVOIS

FU NARBONNE / GFC

LIMOUX / GCSM

CUXAC D'AUDE / FC BRIOLET

FC CORBIERES MEDIT / SC NARB MONTPLAISIR

ENT GRAND MALEPERE / TRAPEL PENNAUTIER

ST PAPOUL ST MAT SOUILH / CASTELNAUDARY

Catégorie U15 :

CUXAC D'AUDE / FC CORBIERES MEDIT

HT MINERVOIS MALVES / LE COUGAING

GFPLM / US MINERVOIS

FC SALLELOIS / LIMOUX

CARCASSONNE FAC / TRAPEL PENNAUTIER

FU NARBONNE / GCSM

CASTELNAUDARY / MJC GRUISSAN

GFC / SC NARB MONTPLAISIR

**Pour les clubs qui jouent la Coupe d'Occitanie ce jour-là leur rencontre est reportée au mercredi 11 décembre à 14h30 dernier délai, sauf en cas d'accord des deux clubs pour jouer en semaine avant la date limite**

*Le président de la Commission*

**COMMISSION DES FEMININES**

PV N° 12 du 07 novembre 2019

**Présidente** Mme ROYER

**Présent:** M. GONZALEZ José

**JOURNEES DES 09 et 10/11/2019**

**POULE A**

FC CORBIERES- FUN  
MALVES- PEZENS  
ALARIC - NARBONNE UFC  
LUC MOUSSAN- VILLEGLY

**POULE B**

FC BRIOLET - ST PAPOUL  
FANJEAUX- NAUROUZE LAB  
TRAPEL/LES MARTYS - MALEPERE/VENTENAC  
US MONTAGNE NOIRE - GFPLM

**Les rencontres qui n'auront pas lieu les 09 et 10/11/2019 en U15F et féminines seniors pour cause d'intempéries seront reportées les 23 et 24 novembre à l'exception des 2 clubs concernés par la coupe à 8.**

**La Présidente de la commission**

**COMMISSION DES TERRAINS  
ET INFRASTRUCTURE DES INSTALLATIONS  
SPORTIVES**

PV N° 12 du 07 novembre 2019

**Président:** M. PETROSINO François

**CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE**

**Fanjeaux Stade Municipal NNI 111360101**

Cette installation est classée en niveau 6 jusqu'au 14/02/2021.

Eclairage moyen horizontal : 131 lux

Facteur d'uniformité : 0.56

Rapport Emi/Emi : 0.52

La commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en Niveau E5 jusqu'au 15 octobre 2021.

**Leucate Stade Municipal 1 NNI 202101**

Cette installation est classée en niveau 4 jusqu'au 20/10/2025 et l'éclairage était classé Niveau foot à 11 jusqu'au 14/01/2019.

Eclairage moyen horizontal : 91 lux

Facteur d'uniformité : 0.76

Rapport Emi/Emi : 0.56

La commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en Niveau EFoot Entraînement jusqu'au 15 octobre 2021.

**Le Président de la Commission  
M. PETROSINO**